



Fédération *du Haut - Rhin*

pour la pêche et la protection
du milieu aquatique



La Fédération

du Haut-Rhin

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Haut-Rhin (FDAAPPMA 68) est une association « Loi 1901 » à caractère d'utilité publique assurant des missions d'intérêt général.

Administrée et gérée par un Conseil d'Administration constitué de 15 bénévoles élus, ses missions et ses statuts sont définies par l'arrêté ministériel du 16 janvier 2013.

La Fédération de Pêche du Haut-Rhin voit le jour en 1929. Ses missions et ses actions n'ont cessé d'évoluer depuis, au gré des changements législatifs et des volontés de ses dirigeants.

Elle est dorénavant **professionnalisée** et assure tout un panel de missions dont la principale est de **protéger et de valoriser le patrimoine piscicole et les milieux aquatiques du Haut-Rhin** à travers 4 grands objectifs qui sont :

- **Assurer et coordonner** la gestion de la pêche amateur dans le Haut-Rhin
- **Promouvoir** le loisir pêche
- **Protéger et valoriser** les milieux aquatiques
- **Contrôler et surveiller** le Loisir Pêche et les milieux

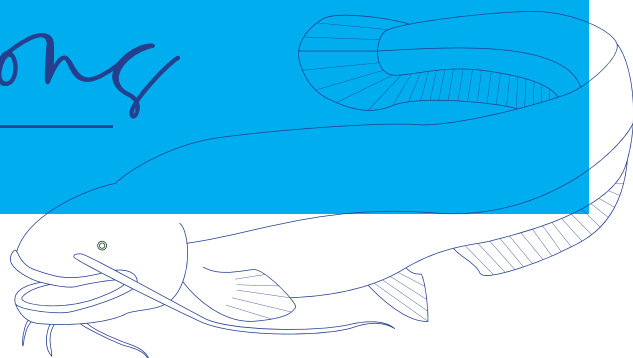
Rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement de plusieurs centaines de bénévoles dans les 39 Associations locales Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les **AAPPMA** !

Pour mener à bien ses missions multiples, la Fédération de Pêche du Haut-Rhin compte une dizaine de salariés, organisés selon 4 Pôles spécifiques, bien que ces missions soient la plupart du temps très transversales et ne se limite pas à une thématique :

- **Un Pôle Administratif**
- **Un Pôle Technique**
- **Un Pôle Développement du Loisir Pêche**
- **Un Pôle Surveillance.**



Son rôle et ses missions



UN RÔLE ADMINISTRATIF

visant la gestion cohérente de notre Fédération et de ses AAPPMA, dont :

- Gestion de la comptabilité et du fonctionnement de la structure
- Gestion de la vente des cartes de pêche
- Aide financière, technique et administrative aux associations adhérentes
- Information sur la pratique de la pêche
- Gestion des infractions à la réglementation
- Gestion des dossiers de pollution
- La gestion des outils et supports de communication

UN RÔLE DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

visant la sensibilisation et l'information des pêcheurs ainsi que du grand public, dont :

- La réalisation d'actions de promotion du loisir pêche, y compris l'organisation du salon de la pêche alsacien
- L'information et l'éducation en faveur de la protection de l'environnement, en particulier des milieux aquatiques
- L'apprentissage du loisir pêche pour tous publics

LE RÔLE TECHNIQUE

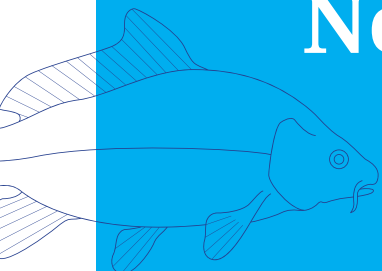
en faveur de la protection des milieux aquatiques dont :

- L'acquisition de connaissances sur :
 - Les atteintes aux milieux aquatiques
 - L'état des peuplements piscicoles
- Le conseil et la mise en œuvre d'action de restauration des milieux ou d'aménagement
- La défense des intérêts piscicoles et des milieux aquatiques
- Intervention/assistance technique en cas de pollutions des eaux ou de mortalité piscicole
- L'élaboration d'un plan de gestion durable de la ressource piscicole (PDPG)

LE RÔLE DE SENTINELLE ET DE SURVEILLANCE

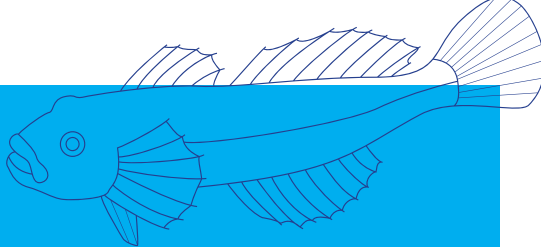
en faveur du respect des milieux et des espèces, dont :

- La surveillance
- La promotion et la vérification de pratiques respectueuses
- L'information et la vérification du respect de la réglementation
- L'application de sanctions en cas de non-respect, lorsque cela s'avère nécessaire



Nos

animateurs



Axel GROB

Agent de développement

07.81.54.56.98
axel.g@peche68.fr



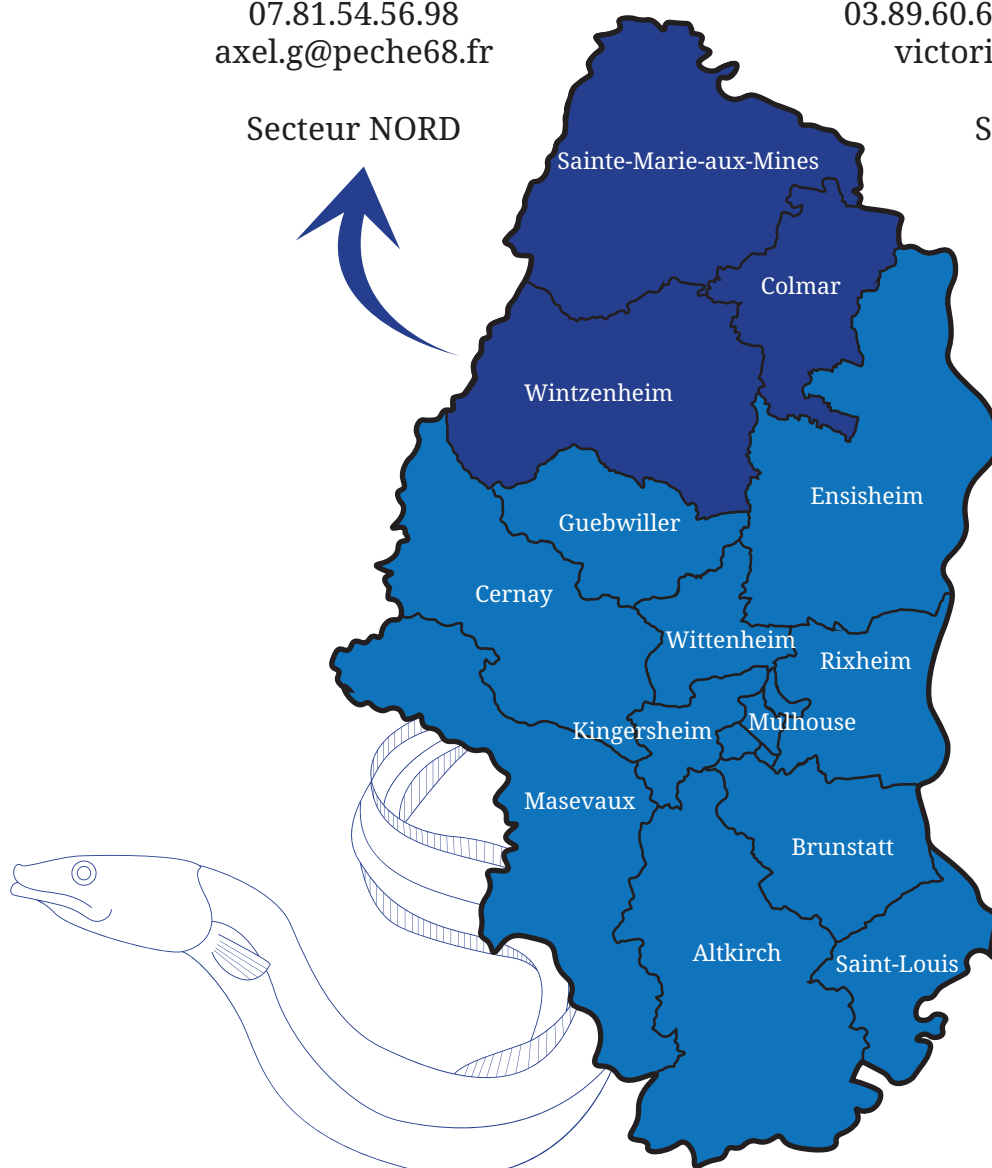
Victorien TALLET

Agent de développement

03.89.60.64.80 - 06.82.20.40.78
victorien.t@peche68.fr

Secteur NORD

Secteur SUD





Nos

interventions

La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique propose des séances **d'éducation à l'environnement**. Nous y abordons des thèmes adaptés aux programmes scolaires, de la maternelle au lycée, ainsi qu'aux personnes désireuses d'en savoir plus sur les richesses naturelles du département.

Nos actions pédagogiques sont adaptées à tous les publics : scolaire, périscolaire, loisir, familial ou toute structure travaillant avec du public (CINE, CSC, EHPAD, maison d'enfants, collectivités...) avec pour objectif de développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement, notamment chez l'enfant.

Depuis 2020, nous faisons parti de l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariéna). Il s'agit d'une association de droit local qui a pour mission principale d'animer, d'accompagner, de former et de représenter les 45 structures d'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire alsacien.



DES INTERVENTIONS DÉDIÉES AUX CYCLE 1, CYCLE 2 ET CYCLE 3

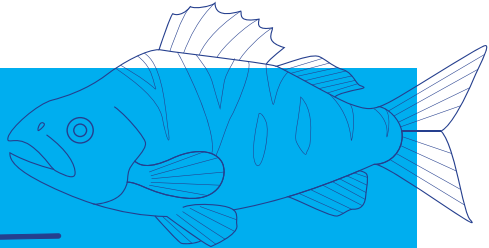
Nos séances sont dispensées par **un animateur titulaire du BPJEPS Pêche** de Loisir, autour de jeux et d'animations ludiques, dynamiques, participatives et expérimentales amenant les enfants à comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques d'eau douce.

Nous pouvons intervenir en classe, au sein de votre établissement, mais aussi en pleine nature sur des milieux aquatiques de proximité pour les sorties "nature" afin d'amener les élèves à mieux appréhender leur environnement de proximité.

Nous privilégions ces temps de **pleine nature** qui permettront de véhiculer des notions de partage, de citoyenneté, d'entraide, de cohésion et viendront apporter des valeurs buissonnières, d'éducation populaire et d'éco-responsabilité.

Pour le **cycle 4** et l'enseignement supérieur nous proposons des interventions scientifiques et des sorties naturalistes dans le cadre du programme « sciences et technologie ».

Vous souhaitez réaliser quelques séances seulement ? Vous êtes intéressés par plusieurs sorties ou construire un projet à l'année ? Nous vous proposons de construire ensemble votre projet afin de répondre au mieux à vos attentes en fonction du programme scolaire, des attentes de l'équipe pédagogique et de l'âge de vos élèves !



Nos

interventions



Premier pas

Découvrir et sensibiliser les plus jeunes sur les différents écosystèmes aquatiques, leur fonctionnement et les êtres vivants qui y vivent. Ces sorties peuvent combiner de simples observations et l'étude d'un milieu aquatique proche (rivière, lac, étang, etc.)



Initiation à la pêche

Une activité de plein air, idéale pour un premier contact avec l'environnement...

La pêche est à la fois une activité ludique et un vecteur de communication entre les élèves. Les sujets tels que l'impact de la pêche sur l'environnement, la réglementation, la biologie des poissons forment nos jeunes pêcheurs à l'éco-citoyenneté.

Le matériel est fourni par la Fédération



Les séances en classe

Un programme pédagogique personnalisé, adapté à tous les niveaux, de la maternelle au lycée. Les thèmes pouvant être abordés sont l'eau, les milieux aquatiques, la faune, la flore, la pêche, l'écologie, etc.

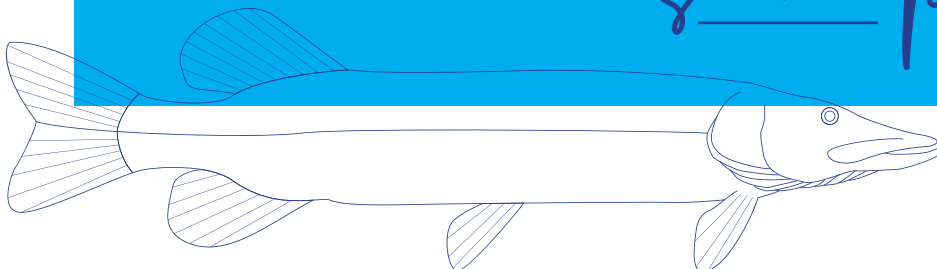
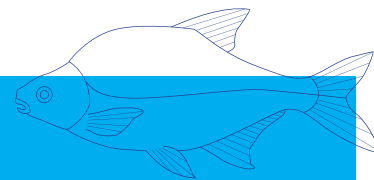


Nos outils pédagogiques

Nos supports et outils pédagogiques ont été élaborés pour permettre à chaque niveau de découvrir dans les meilleures conditions les thèmes abordés lors de nos séances.

Nos tarifs et

inscriptions



Tarifs



Notre Fédération a fait de l'éducation à l'environnement auprès des jeunes une de ses priorités. C'est dans ce cadre que nous proposons d'intervenir auprès de votre établissement.

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre, notre Fédération a décidé de ne demander aux établissements qu'une contribution modeste aux coûts de l'intervention. Ceci est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de EDF, mais aussi grâce à l'argent générée par la vente des cartes de pêche.

Contactez nos animateurs qui se feront un plaisir d'échanger avec vous afin de bien comprendre votre demande et de vous établir un devis adapté permettant de satisfaire au mieux vos attentes.

La signature de partenariats entre votre établissement et la Fédération est également envisageable.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire à une activité ou pour obtenir une quelconque information particulière, appelez ou envoyez un mail à l'un de nos animateurs en fonction de votre localisation (voir page "Nos animateurs").

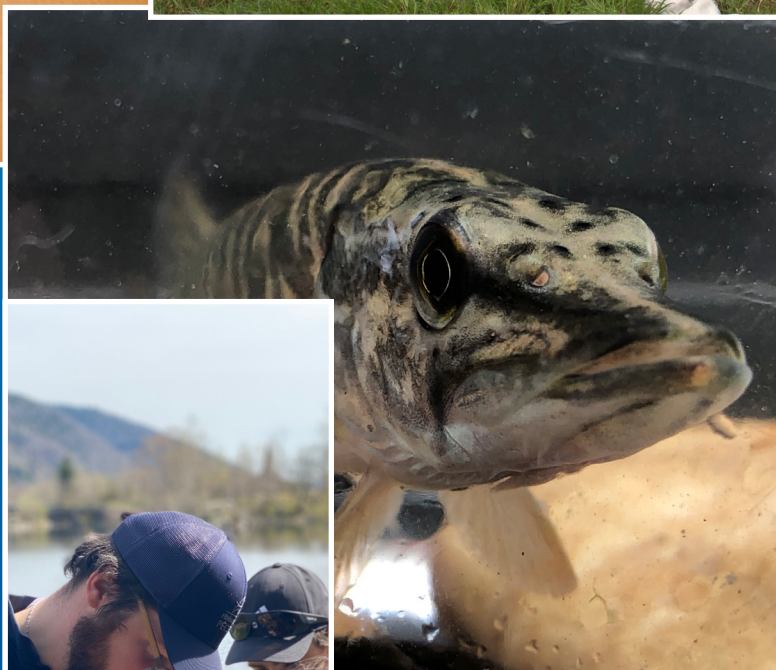
Axel GROB

03.89.60.64.74 - 07.81.54.56.98
axel.g@peche68.fr

Victorien TALLET

03.89.60.64.74 - 06.82.20.40.78
victorien.t@peche68.fr





FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE

Fédération
du Haut-Rhin
pour la pêche et la protection
du milieu aquatique

03 89 60 64 74

29 Avenue de Colmar
68200 Mulhouse
contact@peche68.fr

Fédération de Pêche Haut-Rhin

peche68.fr

Partenaires financiers :



FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE

Conception graphique :
Héloïse Buhler

Crédits photos :
FDAAPPMA 68,
Bruno Mathieu
& Laurent Madelon



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



EDF